



BULLETIN D'ADHÉSION POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ASSOCIATION

Je désire devenir membre actif de l'association « Proyectos Intercambios Culturales » et m'engage à verser une cotisation annuelle de :

125 CHF (Membre Individuel)

175 CHF (Membre Famille)

250 CHF (Membre École)

Je désire devenir, dès 300 CHF, membre bienfaiteur de l'association « Proyectos Intercambios Culturales », et être considéré comme membre et donateur.

300 CHF (Membre Bienfaiteur)

_____ CHF

Informations Personnelles

Nom Prénom

Nom d'établissement scolaire (écoles)

Adresse.....

CP/Ville

Numéro de téléphone

E-mail

Conditions

- Par mon adhésion en tant que membre, j'atteste que j'ai pris note que mon adhésion sera valable jusqu'à la fin de l'année en cours et renouvelable tacitement d'année en année. Je m'engage ainsi à m'acquitter des cotisations annuelles fixées par le règlement intérieur de l'association et à respecter les échéances. Je prends note que mon adhésion ne sera validée qu'après réception du premier versement.
- Pour les démissions, je me réfère à l'article 5 des statuts de l'association ou les conditions d'adhésion du règlement intérieur qui précisent les modalités de démission.
- De plus, par mon adhésion à l'association, je m'engage aussi à respecter le règlement intérieur.

Lieu et date Signature.....

Coordonnées bancaires :

POST FINANCE À LAUSANNE

Titulaire du compte : « Proyectos Intercambios Culturales » • Av.des Cerisiers 3 • 1023 Crissier • Suisse

IBAN : CH73 0900 0000 1627 8656 0

SWIFT (BIC) : POFICHBEXXX

RÈGLEMENT INTÉRIEUR PROYECTOS INTERCAMBIOS CULTURALES



CONDITIONS D'ADHÉSION

L'adhésion est ouverte à tous.

Les membres doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle, dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Le processus d'inscription comprend la soumission d'un formulaire d'adhésion, le paiement de la cotisation et l'acceptation du règlement intérieur.

Le comité directeur valide l'admission des membres à l'association. Cette dernière vous sera confirmée par l'envoi d'un reçu d'adhésion.

L'adhésion est valable chaque année du 1^{er} janvier au 31 décembre et automatiquement renouvelée d'année en année.

Tout membre peut démissionner de l'association en adressant sa démission par écrit au comité directeur au plus tard trois mois avant la fin de l'exercice annuel, donc au 30 septembre.

Les demandes d'adhésion présentées après le 30 septembre seront valables à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante, sauf accord contraire.

La cotisation annuelle est de :

- ♥ Membre Individuel : 125 CHF
- ♥ Membre Famille : 175 CHF
- ♥ Membre École : 250 CHF
- ♥ Membre Bienfaiteur : dès 300 CHF

Les membres de direction agissent en tant qu'organe collectif. A moins qu'il n'en soit décidé autrement, ses membres n'ont pas de pouvoir individuel au sein de l'association, et de ce fait, ils n'ont pas le droit de prendre des dispositions de leur seule initiative.

NOS VALEURS

- ♥ Honnêteté et intégrité : agir avec honnêteté et intégrité.
- ♥ Comportement professionnel : exercer les activités dans le respect des lois, des règlements et des politiques propres à l'association.
- ♥ Compétence : mobiliser les compétences et les capacités appropriées pour remplir les missions confiées.
- ♥ Objectivité : faire preuve d'objectivité en formulant des avis professionnels et les conseils donnés.
- ♥ Confidentialité : respecter la confidentialité des informations.
- ♥ Responsabilité envers l'association : reconnaître l'impact des actions de l'association sur le monde qui nous entoure.
- ♥ Respect et traitement équitable : traiter les collaborateurs de l'association avec respect, courtoisie et équité.
- ♥ Responsabilité et prise de décision : montrer l'exemple en se basant sur ces valeurs partagées.
- ♥ Transparence, respect et empathie : les principales valeurs pour un bon travail en équipe.

TRANSMISSION DU FORMULAIRE D'ADHÉSION

Veuillez transmettre votre demande d'adhésion dûment remplie soit par :

- ♥ Email : contact@pic-association.com, ou
- ♥ Courrier postal :

Proyectos Intercambios Culturales

Service d'adhésion
Avenue des Cerisiers 3
1023 Crissier VD
Suisse

Vous trouvez les statuts et des informations complémentaires ici : www.pic-association.com